

Accéder au supérieur : un vecteur d'émancipation pour les femmes ?

Ou comment les femmes de niveau scolaire supérieur se positionnent dans l'emploi comparativement aux autres femmes et aux hommes de même niveau

Laure Mogueurou, Université Paris Nanterre, IRD, Madeleine Wayack-Pambè, Université de Ouagadougou, Khoudia Wade, ANSD, Sibi Guissou, INSD

Contexte et objectifs

Contexte international

- L'ODD N°5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » est un socle transversal à tous les Objectifs du développement durable pour 2030
- Il vise notamment l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des filles et des femmes et à leur garantir une participation pleine et entière à la vie économique

Objectif de développement durable n° 5 : égalité entre les sexes



Contextes nationaux (Burkina Faso et Sénégal)

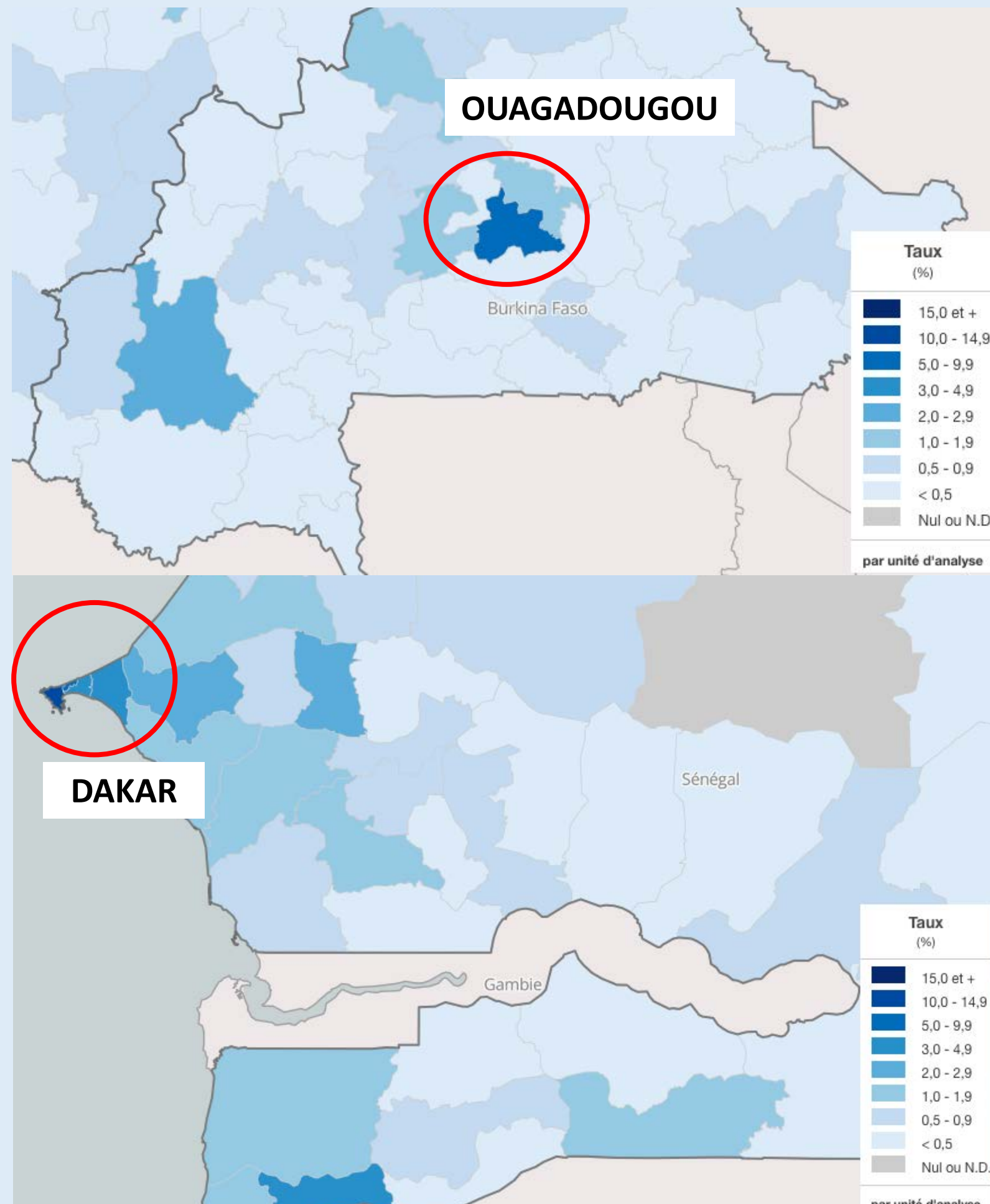
- Meilleur accès des filles à la scolarisation, en particulier dans les capitales
- Les accédantes au supérieur : une population encore rare et sous représentée dans les données sociodémographiques en population générale

Objectifs

- Mobiliser les données des derniers recensements sénégalais et burkinabé pour éclairer la question du devenir professionnel des accédantes au supérieur
- Savoir comment les accédantes au supérieur se positionnent sur le marché du travail par rapport aux autres femmes et par rapport aux hommes de même niveau scolaire ?

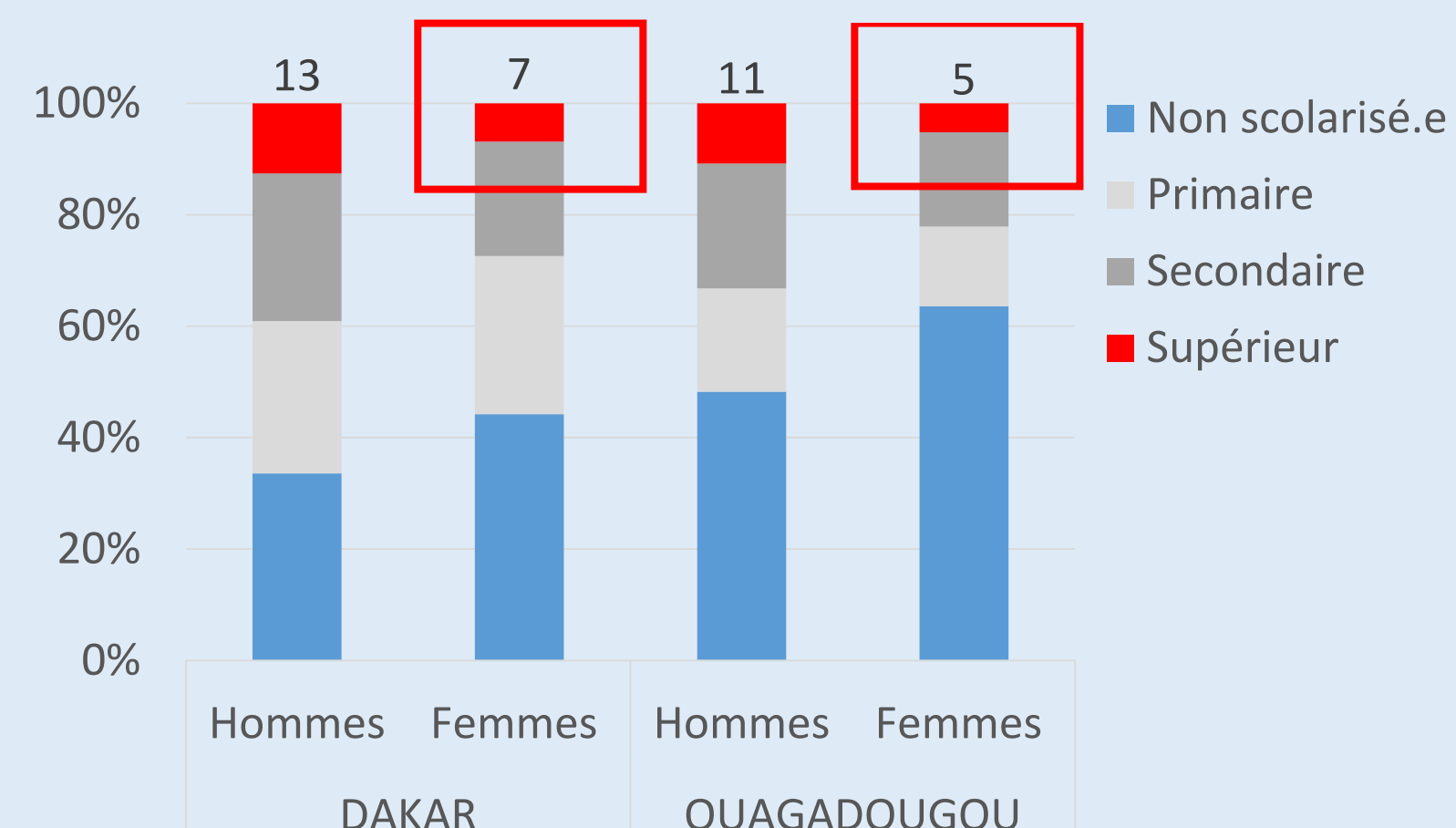
Population étudiée

- Les capitales où se concentrent les accédant.e.s au supérieur



- Les 30-59 ans qui ont en général terminé leurs études et entamé leur vie familiale

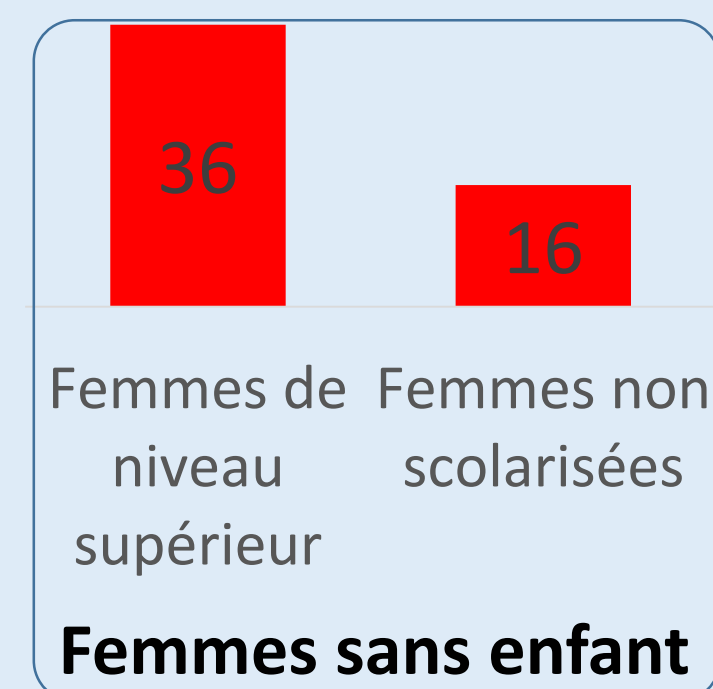
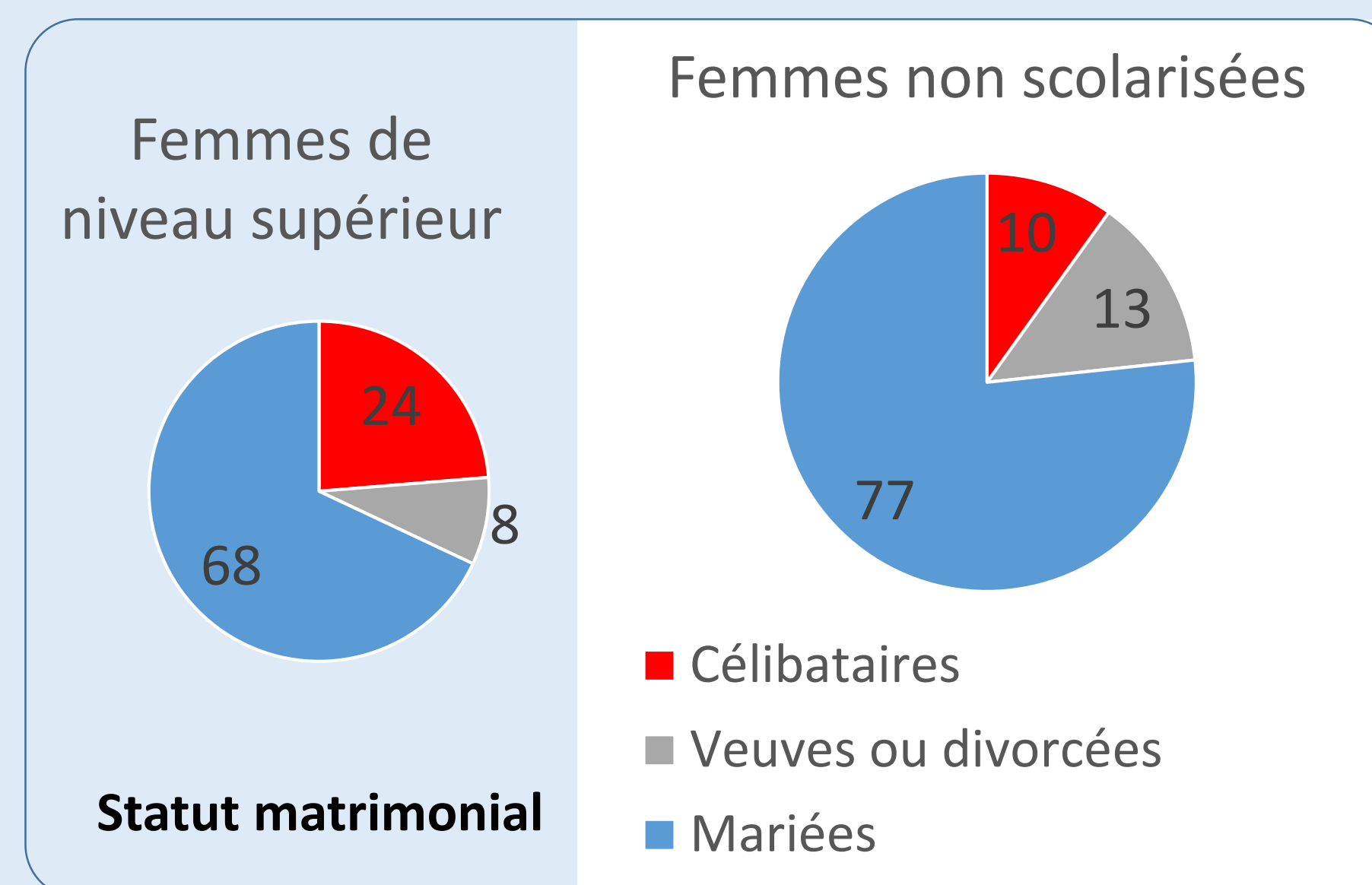
Niveaux scolaires des 30-59 ans



Résultats

Concurrence entre études et vie familiale

L'exemple de Dakar (femmes de 30-59 ans)



↑ Un quart des accédantes au supérieur sont célibataires (vs 10% des non scolarisées)

← Plus du tiers n'a pas d'enfant (vs 16% des non scolarisées)

Concurrence entre emploi et vie familiale

(Dakar et Ouagadougou, femmes de 30-59 ans)

Pour toutes les femmes, les taux d'emploi sont maximums pour :

- celles âgées de 40 à 59 ans
- les veuves et les divorcées

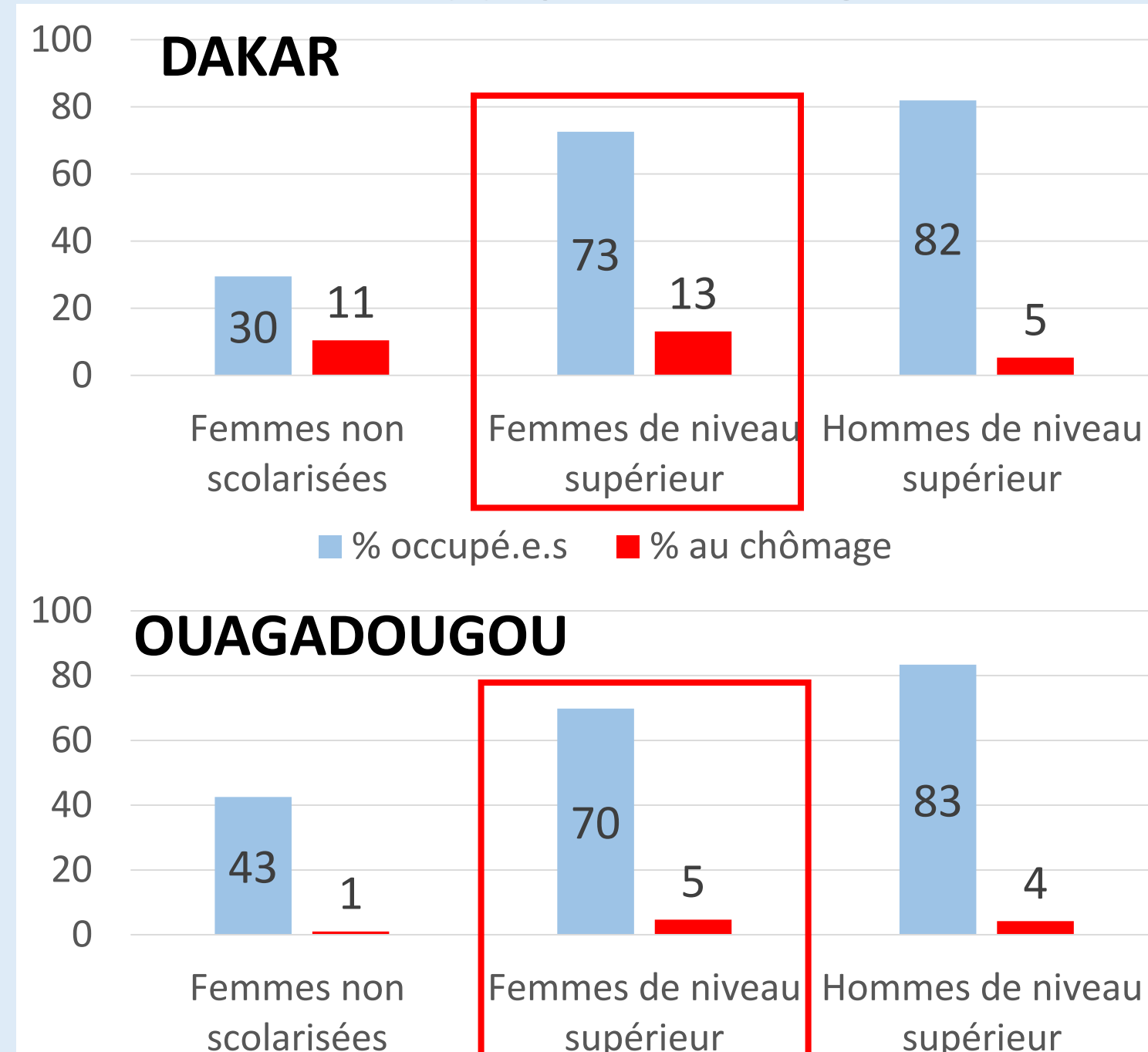
→ Les femmes plus jeunes (30-39 ans) et/ou mariées ont des impératifs familiaux trop difficiles à articuler avec les exigences d'une occupation professionnelle.

Les femmes de niveau scolaire supérieur interrompent moins souvent leur activité avec la venue des enfants que les autres femmes

→ Elles peuvent compter sur d'autres femmes – les domestiques – qui prennent en charge leurs enfants quand elles sont absentes.

Avantages par rapport aux autres femmes et aux hommes de même niveau

ACCÈS À L'EMPLOI



← Les femmes ayant atteint l'enseignement supérieur sont beaucoup plus souvent en emploi que leurs consœurs non scolarisées. Mais toujours moins que les hommes et elles sont davantage au chômage qu'eux

Une fois en emploi → les femmes de niveau supérieur occupent des postes équivalents à ceux des hommes de même niveau et plus pérennes que ceux des femmes non scolarisées

TYPE D'EMPLOI

